L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 24 JUILLET 1887.

UN PEU DE TOUT.

Hier, je m'en revenais tout pensif dans mes pénates, sous le coup d'un doubie agacement. Agacement causé un peu par un très aigu rhumatisme au poignet gauche, ornementé d'une perspective prolongée de salicylate de soude, et beaucoup, énormément aussi, par un sérieux accident, qui m'était survenu, et qui aggravait encore le mal si taquinant que je viens de vous dire, et que vous connaissez, de réputation seulement, j'aime à le penser.

Quel accident? me répondez-vous. Voici : En écrivant une esquisse biographique sur un poète—prêtre louisianais, mort récemment, j'avais négligé de consulter le dictionnaire géographique—dont j'ai souvent besoin, je vous le dis tout bas, et vous !—Mais—ajoutons-le,—je m'en console assez volontiers, car nous sommes des légions qui avons cette faiblesse. Je vous dirai même que j'ai connu plus d'un grave professeur, et professeur de la chose, s'il vous plaît—qui feuilletait le dictionnaire déjà nommé avec autant de fréquence que de résignation.

Or ma négligence m'avait valu de placer Sorèze en Bretagne ; au lieu de le laisser tranquille dans le Languedoc, auquel, d'ailleurs, je le restitue bien volontiers.

Oui le fait est impardonnable, il en faut convenir ; car nul, pas même un professeur en géographie, ne doit ignorer la position de Sorèze ; Sorèze étant l'une des villes les plus importantes de l'univers et de mille autres lieux ; chacun sait ça.

Et c'est sur les bancs de Sorèze que j'avais placé mon éminent compatriote et ami, l'Abbé Adrien Rouquette, au lieu d'en faire—comme cela était—un Elève du Collège de Nantes. Voilà qui est réparé et j'adresse toutes mes excuses à la géographie transcendante. *Mea culpa!*

Donc hier je regagnais mon logis, sous cette double atteinte : une décoiffante géographique, et un fort joli commencement de rhumatisme articulaire, un animal qui a sa façon de mordre aussi et qui aurait dû au moins s'attaquer à mon poignet droit et non pas au gauche. S'il avait eu cette prévenance, mon excuse était toute prête. Ne m'étant pas encore donné le luxe d'un secrétaire, j'aurais été en plein droit de m'abriter de la présente Revue, et tout le monde y aurait gagné.

Ah! le sort perd souvent de bien belles occasions de se montrer spirituel. Il ne se rend pas compte du rôle sympathique qu'il jouerait, du service qu'il rendrait à rhumatismes, de ci de là, quelque scribe à main complaisante, et arrêtera ainsi momentanément du moins, toute communicative prose. Nos statets n'ont pas assez légiféré dans ce sens.

Mais où en suis-je? car je vais là, ce me semble, et par trop, à bâtons rompus. Si je continue de la sorte, il sera difficile de m'y reconnaître; je n'arriverai jamais à ce chez moi, dont, je vous ai dit que j'avais pris la route; sous le coup d'un poignet déformé, d'un Sorèze déplacé.

Reprenons mon chemin. Je touchais à ma porte, rendu grincheux par les caresses rhumatismales en question, quand je fus accosté par une bête.

Hâtons-nous de le noter, celle-là avait quatre pattes; il s'en voit aussi. Bête superbe, d'ailleurs; ayant infiniment plus de physionomie que nombre de ses confrères bipèdes, et qui, en se dressant sur son train de derrière, m'aurait certainement dominé de bien des pouces. En m'accostant, elle m'avait amicalement aboyé un bonjour. C'était une bête de bon cercle.

Comme je n'ai affaire qu'à des lecteurs très intelligents, il est évident que tous et tout de suite ont deviné qu'il s'agit ici d'un chien. Ce que c'est cependant que la clarté chez l'écrivain!

Oui, un chien, et de formes splendides, pardieu! à robe d'un blanc immaculé, deux rideaux pour oreilles, du feu aux prunelles; quelque chose de leonin dans le visage. Terre-neuve pur, indiscutable.

Vieille connaissance, du reste, je vous l'ai dit; l'animal est la propriété, le gâté d'un mien ami, très éminent dilettante en la matière. J'ignore de quelle façon il provoque, mais je sais que j'ai de merveilleux résultats par lui obtenus et cela très vitement. Par parenthèse, le terre-neuve en question lui sert de commissionnaire très exact, très probe, dans certaines maisons fréquemment de messages me parviennent au moyen de cet intermédiaire, et je vous assure qu'ils sont bien gardés. C'en était un que me portait encore le vieux fidèle.

A peine étions nous rentrés chez moi, quadrupède et bipède, que celui-là, se détachant fort alertement du petit sac pendu à son cou, le posa sur le plancher, en fit jouer les cordons dans leurs coulisses, en élargit l'ouverture, et en tira soigneusement un pli parfaitement intact qui me présenta du bout de son museau. Je déplia. La chose était de mon original facteur lui même; une petite note de laquelle était sa signature : "Porthos, nom d'un chien."

Je ne vous affirmerai pas que le placet fut écrit des blanches pattes de Porthos, peut-être bien y avait-il là un peu beaucoup de collaboration du maître ; néanmoins c'était au nom du chien que l'on parlait, que l'on s'adressait à messieurs les membres de notre Conseil de Ville, ne vous déplaise, et qu'on leur faisait des représentations, sujettes à controverse peut-être, mais partaut assurément d'un bon naturel.

Je vous ai dit là grifffe que portait le document, et je voudrais pouvoir en reproduire ici le texte lui-même, texte très original.

Mais la pièce m'a été reprise presque aussitôt, afin d'être transmise à qui de droit, et je ne pourrai, par conséquent que vous en transcrire ici la substance, après en avoir reproduit le titre, que j'ai retenu, par exemple. Un seul mot, d'ailleurs, et qui, dans son laconisme, ne laisse pas d'être expressif : CANICULE.

Oui, Porthos, dont le plaidoyer ne peut tarder d'être sous les yeux des municipaux, Porthos, s'il faut en croire ce plaidoyer, serait devenu rêveur, à l'approche de la Canicule. Canicule! quand on débaptise Sirius afin de l'appeler ainsi, il semble aux pétitionnaires, dont Porthos est l'organe, que ce soit pour faire quelqu'honneur à lagent canine; il ne serait pas illogique de penser que, durant les jours caniculaires, alors qu'elle est si bien représentée là haut, on lui fera quelque peu fête ici bas.

Point, c'est précisément cette période là que messieurs de l'édilité désignent pour la persécution, l'abattage de la race qui, peut-être, a fourni à l'homme le plus d'amis sincères, fidèles.

Porthos unit le mouvement politique et le mouvement porcin aux Aldermen (ainsi nommés parce qu'ils sont en moyenne assez jeunes), et il opine que ceux-ci distribuent du coton aux chiens beaucoup trop libéralement, surtout en le relevant du condiment que l'on sait : de la strychnine, un piment par trop accentué.

Les chiens n'ont pas lu La Fontaine—les chiens errants surtout, ceux qui font l'école buissonnière Par conséquent, ils ne se méfient pas des pièges tendus par l'ennemi, et il est probable que si à eux aussi s'offrait le piquenard du "bloc enfariné," que l'on sait, ils y tomberaient en plein.

Donc Porthos qui aime ses pareils, demande, dans son placet, s'il ne serait pas plus humain de revenir à l'ancienne mode, de les mettre en fourrière ; quitte à les abattre plus tard, si nul ne les réclame, si personne n'en veut assumer la charge.

Porthos, un raisonneur aussi, est fort interloqué de ce fait : mille détails sollicitent sans cesse l'attention, et l'attention urgente des Aldermen : batisses n'offrant aucune sécurité; quartiers devenus de véritables cloaques, d'où s'élèvent des miasmes qui propagent la corruption, fécondent les maladies; ruisseaux où les immondices se cristallisent, se figent; rues abandonnés à l'obscurité et, par conséquent, livrées à tous les méfaits; ponts et passerelles dans un état de dislocation telle que les accidents se multiplient scandaleusement; voies publiques changées en fondrières; trottoirs où se creusent des cuvettes à tout pas, et auxquels le nivellement manque presque partout; absence d'un système d'égouttement acceptable; hydrants qui, même aux périodes de sécheresse les plus persistantes, demeurent obstinément, ironiquement fermés, alors que les malheureux geignent, pelent du manque d'eau.

Voilà de quoi engager l'attention.

Porthos n'est pas bien sûr qu'il soit bien humain de strychniniser les chiens inoffensifs ; mais il n'hésite point à déclarer, de son plus vigoureux aboiement, que messieurs du Conseil n'ont pas le droit de laisser souffrir de la soif des populations entières. A ce compte là, la créature humaine peut aussi devenir enragée, et de ce danger on ne s'préoccupe pas toujours assez. La sanction est décidément trop absorbante

Porthos est encore d'avis que tous les détails énumérés plus haut, soins du ménage municipal, trop fréquemment oubliés, sont d'un intérêt plus pressant que le détail de la charcuterie qui, à certaines dates fixes, passionne nos municipaux.

Car il faut le dire, pendant que la charcuterie finit pour nous, vu les altitudes du thermomètre, elle commence pour les chiens ; qu'on ne consulte pas, du reste, à cet égard. C'est la municipalité qui, leur ouvrant un bureau de bienfaisance de nouveau genre, leur prépare de larges distributions quotidiennes de saucisses agrémentées. Ces saucisses humanitaires sont commandées, paraît-il, et sous très peu de jours, nous verrons les watchmen servant aux naïves bêtes ce comestible, fort recherché, mais dont on ne mange pas deux fois.

La pétition des chiens, dont Porthos s'est fait le porte-parole, arrivera trop tard ; on reverra à sa niche le trop tendre animal, et avant qu'il soit longtemps, il pourra contempler, sur la voie publique, nombre de ses semblables, morts de la sinistre charcuterie, et qui, s'ils ne peuvent plus nous menacer de la rage, nous vaudront, aussi longtemps que le soleil et les rats n'auront pas achevé leur œuvre, des exhalaisons qui, à leur tour et comme pour une revanche, empoisonneront l'atmosphère.

Pauvres chiens! Je ne voudrais point faire de l'attendrissement inutile à leur endroit, mais quand, la nuit, en sortir des bureaux du journal, je les rencontre, de ci de là, je ne puis me défendre de comparer leur calme, leur douceur, aux façons provocantes, aux défis sans cesse renouvelés de cette autre meute, bien autrement dangereuse et trop peu saucissée: la meute des hoodlums.

Cette immonde engeance surgit de partout ; elle naît des ruisseaux fangeux, et Dieu sait s'il en est ici! Autrefois, elle fonctionnait surtout dans les quartiers excentriques, elle n'osait guère se produire dans les localités très fréquentées. Elle s'embusquait au coin de quelque rue obscure, et là si vous étiez proie un peu tentante, et si surtout votre résistance ne devait pas être bien redoutable, elle vous détroussait presto et à fond. Ces exploits ne suffisent plus.

Nos seulement les hoodlums se sont transportés sur les points les plus populeux et y colonisent ; mais encore on dirait que, sûrs de l'impunité ou a peu près, ils affectent de se montrer, et de faire comme faction dans les lieux les plus vivement éclairés. Papillons de nuit, il leur faut la pleine lumière ; seulement ils ne s'y brûlent point et il n'est guère de soirée où la scène que ne signalent quelques uns de leurs méfaits.

C'est grand dommage que pour ces types là, les plus détestables que je sache, on n'ait pas aussi composé quelque saucisse humanitaire, quelque charcuterie de bon secours, ou quelque whiskey aseptisé, à surs effets toxiques, qui ferait à leur endroit ce qui va être fait contre les chiens, leurs supérieurs de beaucoup, cela n'a pas besoin d'être démontré. J'avoue naïvement que, quant à mon endroit, je ne saurais de la base au sommet et un chien quelconque, victime de la saucisse officielle, mes sympathies iraient, sans hésiter, à ce dernier.

En attendant, le massacre des innocents va commencer.

—Par les chaleurs accrues que nous a causées, cette dernière semaine surtout, le fameux *hot wave* annoncé, il y a eu recrudescence de promeneurs au West End.

Or, l'habitude est prise aujourd'hui et l'habitude est peut-être la plus grande force que puisse avoir un établissement public, j'en connais, en grand nombre, auxquels il serait maintenant bien difficile de ne pas rendre au West End leur visite accoutumée de chaque soir.

Cela est incontestable, l'endroit est charmant comme site, il est très soigneusement tenu, on y trouve des établissements de premier ordre, et enfin la Compagnie n'a pas voulu lésiner sur le concert que, tous les jours, elle offre au public.

En chargeant M. Sontag de composer un orchestre d'élite, elle lui a fourni de suffisants moyens d'action. Les avantages offerts aux instrumentistes ont été de telle nature qu'ils ont décidé bien des artistes de mérite à demeurer parmi nous, et ce résultat qui nous vaut, durant trois ou quatre mois, des soirées agréablement remplies, a pour conséquence assez logique l'attraction de nos orchestres d'hiver, en habituant nos instrumentistes les uns aux autres.

On me communique le programme de ce soir. J'y remarque l'ouverture de *Semiramis*, Rossini ; la Marche du *Tannhauser*, Richard Wagner ; *Le Regiment de passe*, Coverly ; une grande fantaisie sur les *Huguenots*, Meyerbeer ; un duo de cornet et de trombone, par MM. J. Wangler et G. Sonag ; une fantaisie sur *l'Africain*, de Suppé, et enfin ce qu'on a appelé, je ne sais trop pourquoi : *La Marche du General Boulanger*.

Cette composition, arrangée, je crois, par M. Sonntag, est très de couplets ayant pour titre : *Le revenant de le revue*, dont il a été récemment fait bruit à Paris, par suite de circonstances absolument indépendantes de l'art. J'ignore ce qu'en est la musique, mais j'avoue que les couplets, dont nous avons été régalés, depuis quelque temps déjà, par des feuilles parisiennes, sont, à mon sens, absolument inepies ; un comble de vulgarité vaut la plus petite échappée d'esprit. Où diable est le comique là-dedans!

Attendons et espérons que le musicien a eu de l'esprit pour deux ; il en était besoin dans l'espèce.

—Rien de bien important à vous noter de M. Mangé, dont les nouvelles ne tarderont certainement pas à m'arriver. Cependant je crois intéressant et utile de vous dire que les affiches se présentent à lui en grand nombre, que tous les deux jours il a des auditions dans les salons de l'agent, M. Ricque et que sou manques pécuniaire de la saison dernière n'a en rien diminué la confiance dans la nouvelle affaire qu'il va administrer.

On le sait, l'administrateur de l'Opéra a déjà engagé une basse de grand opéra, un fort ténor doublure, une chanteuse légère de grand opéra. Les renseignements que j'en ai reçus, les antécédents que l'on m'en cite, me permettent de croire que, dans cette entrée en opérations, M. Mangé a eu la main heureuse, a bien servi les intérêts qu'il représente.

Aux dernières dates, les pourparlers avaient commencé avec deux premiers ténors; se valant par la voix, par le talent, par la réputation. Mais le point est délicat ; on se figure point : qui dit ténor de distinction, dit aussi artiste à hautes prétentions, comme appointements, et il faut toujours s'attendre à ce que cette question bien importante soit longtemps débattue.

La poursuite d'un pareil débat demande, exige tout un déploiement d'énergie directoriale. Si la bourse de l'impressario doit être énormément atteinte d'une pension aussi sérieuse, du moins faut-il mettre tout en œuvre afin que la pension ne soit point par trop absorbante. C'est de la défensive, et c'est sur la défensive que se tient actuellement M. Mangé.

Décidé à reconnaître les sympathies si manifestes que lui a témoignées le public et que ce public renouvellera à l'entreprise prochaine, l'administrateur acceptera bien des sacrifices d'argent, afin de donner à celui-ci une belle tête de troupe. Cependant, en fondé de pouvoirs prudent, il lui faut manier et remanier souvent son budget, afin, d'alléger par ici la charge qu'il a dû forcément accepter par là.

Une fois ce ténor engagé, les choses marcheront rapidement ; car je le répète, cette année surtout les sujets se pressent dans le salon d'attente de M. Ricque. Pour les emplois en dehors de ceux que je viens de nommer, les sujets de valeur ne manquent point, et, en pareil cas, c'est se montrer peut-être prudent que de ne pas trop brusquer les choses. Hâte-toi lentement! c'est là un précepte souvent bon à écouter, en matière de formation de troupe.

M. Mangé, suivant le mouvement qui se produit partout, et voulant encore assurer la sécurité du public, a pris aussi la détermination de substituer l'électricité au gaz. Déjà, à ma connaissance personnelle, il a demandé ici des chiffres au sujet de cette transformation, partout jugée indispensable.

On a dû remarquer qu'en parlant aujourd'hui de M. Mangé, je me suis toujours servi de ces terme : administrateur. C'est là, en effet, un point sur lequel je dois insister. Désormais, c'est comme administrateur qu'il signera, qu'il agira. Il dirigera une entreprise qui sera celle d'une autre personne, dont le nom sera donné en temps et lieu et qui fournira les fonds de l'affaire.

Ainsi seront rendues impossibles des interventions qui auraient pu se produire et gêner la marche de l'exploitation, sans servir ceux qui s'y seraient livrés ; ainsi seront sauvegardés les intérêts des abonnés, appelés à faire ici un versement, alors que la troupe, après sa campagne de la Havane et de l'île de Nouvelle-Orléans.

J'omettais de dire qu'aux dernières dates, les engagements de la Falcon, du baryton et du contralto étaient sur le point de se conclure.

Un mot encore : le sujet des issues des salles de spectacles est devenu une triste actualité depuis le sinistre de l'Opéra-Comique de Paris, et, en effet, c'est le droit et c'est le devoir d'une communauté de se montrer fort exigeante à cet endroit.

Eh bien, je crois pouvoir l'écrire, peu de théâtres offrent, sous ce rapport, plus de gages de sécurité que notre scène française. Les dégagements y sont en bon nombre ; seulement il s'agit de les faire connaître au public, de les tenir toujours ouverts; quitte à employer deux ou trois individus de plus; considération devant laquelle on ne saurait s'arrêter un moment, alors qu'il y va de la vie même des individus.

—Samedi prochain, 30 juillet, l'Union Française clôra son année scolaire 1886-1887 par une Distribution de prix à ses Elèves. On sait qu'elle a fondé Ecole de Garçons, Ecole de Filles, et que, grâce à une administration aussi intelligente qu'elle est paternelle, les deux Institutions marchent d'un pas sûr ; en attendant que, les ressources augmentées, le cadre s'en élargisse, le bienfait s'étende à un nombre plus considérable encore.

J'aurais voulu vous parler, avec plus de détails, de cette tant intéressante solennité, qui aura lieu à la Salle de l'Union Française ; mon état de santé ne me le permet point aujourd'hui.

Aussi bien, je recevrai sous peu le programme et alors je pourrai mieux vous entretenir de cette fête, qui sera bien celle d'une jeunesse studieuse et reconnaissante.

Pour cette fois je me bornerai à un seul mot : le 14 juillet, l'Union Française distribuait aux pauvres des secours d'argent et autres ; le 30, elle décernera des prix aux enfants dont elle s'est faite la gérétionne, le guide ; on ne saurait mieux remplir un mois, mieux honorer la France.

L. PLACIDE CANONGE.

NÉCROLOGIE.—Nous avons le bien vif regret d'annoncer la mort de Mme P. Monlezun, survenue à Rayne, paroisse Acadie, Louisiane, le 15 juillet.

Mme Monlezun, native de Lalanne Hautes-Pyrénées, France, était âgée de 58 ans. Depuis trente-et-un ans, elle vivait en Louisiane, et pas un jour de cette existence qui ne lui ait gagné des amis. C'était, en effet, une nature exceptionnellement sympathique que la sienne ; la connaître, c'était l'aimer, la respecter. Toutes les qualités de l'épouse, de la mère, étaient en elle ; c'était avec bonheur qu'elle consacrait tous ses soins à son mari, à ses enfants ; pour eux elle était, elle fut, jusqu'à la dernière heure un exemple, une force.

Ces affections qu'elle avait conquises de son vivant, ont éclaté autour de son cercueil. On peut dire que la population entière de Rayne, se joignant à la douleur de ses quatre filles, de son mari, a suivi la sainte femme jusqu'à sa demeure dernière.

A ces filles, désolées aussi, à M. Pascal Monlezun, l'un des citoyens les plus justement honorés de la Paroisse Acadie, et pour qui cette mort est un deuil immense, nous adressons notre respectueux compliment de condoléance.

THÉATRE ST. CHARLES.—Les "Assemblées locales 2,049 et 9,327 des Chevaliers du Travail" ont organisé, à leur bénéfice, deux représentations, qui auront lieu au théâtre St. Charles; l'une, ce soir, 24 juillet et l'autre, le dimanche 31 juillet.

Le premier soir, on jouera : *The Colleen Bawn or the Bride of Garryowen*; le second soir : *Handy Andy* et *Who's Who, or All in a Fog*.

Prix d'entrée, 50 cents. On ne retient pas les places à l'avance.

Les rôles principaux seront tenus que par des membres de l'Ordre.

MUSIQUE.—Nous recevons de M. Philip Werlein deux recommandables morceaux de piano : *Minnie Schottische*, par Augustin Valades; *Merry Twenty*, grande marche, par W. J. Vogess. Cette dernière composition est dédiée au Merry Twenty Club.

Le Quatorze Juillet a aussi été célébré très brillamment par la colonie de Cleveland, Ohio, au Weddell House, où a eu lieu un grand banquet donné par "Les amis de la France."

Les détails qu'on nous en avait annoncés, ne nous sont pas arrivés.

MELNEURIE.—Ce soir, grand concert instrumental, sous la direction du professeur Schindler et représentation dramatique au New Opera House. Le tout dans les Jardins de l'Hôtel Washington, où se trouve aussi le maître restaurant tenu par Trisconi.

MUSIQUE.—Nous recevons de M. Junius Hart une chansonnette : *Johnny, let your hair grow long*, paroles de Bruce Dixon, musique de F. T. William ; et une romance : *When your name is ever whispered*, paroles de Miah Blake, mélodie de W. T. Francis

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1887.—Indications—Pour la Louisiane beau temps temperature élevée suivie d'une baisse ; vents variables généralement de l'est.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages

L. A. Gaal à Mlle Julia Van Eve.
Jacob Traud à Mlle Henrietta Chesnut.
Will Williams à Mlle Elizabeth Bickel.
Jackson Jefferson à Mlle Aglae Joseph.

Naissances.

Mme Louis G. Arnault, un garçon.
Mme Charles F. Thomas, une fille.
Mme J. Pindle, un garçon.
Mme George Schaub, un garçon.
Mme Joseph Bohlke, une fille.

Décès.

Urbain Vinette, 65 ans, paroisse St Jean-Baptiste.
John Lewis Yenger, 11 mois, 231 rue Jersey.
Elizabeth Stauder, 10 jours, 467 rue Lafayette.
Edmund Fisher, 17 mois, 318 1/2 rue Sud Rampart.
Aimée Gorman, 17 mois, Gasquet et Berbigny.
Leo Williams, 2 mois, 332 rue Dubrul.
Mme Veuve Sophie Duhn, 82 ans, 641 rue Royale.
Albert P. Readman, 52 ans, 303 rue St Charles.
Mlle Bertha Bloch, 23 ans, 105 rue Washington.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Vve James G. Henry à Mme Thomas J. Woodward, deux terrains dans le 4me district, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Camp, Deuxième et Chestnut, $2450.

Mutual Building & Homestead ass'n à Yves Alcée Bazende, une portion de terre dans le 6me district, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Lyon et Upper Line, $1890.

Myles S. Waterman à James M. Winship, une portion de terre dans le 4me district dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Prytanée et Colisée, $1,100.

Henry Hauschild à Mme E. M. R. Bateman, deux terrains dans le 3me district, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Montégut, Presse et Morales, $100.

Cour de District des Etats-Unis.—La Planters' and Merchants' Packet Co., contre Smith & Trott, de Zacharie, paroisse Fat Baton Rouge, pour diverses sommes dues pour frais de transport de marchandises de la Nouvelle-Orléans par voie du Mississippi, à bord des steamboats Edward J. Gay et John W. Cannon.

Cour Civile de District.—La succession de Yve Pete Seuson, celle de M. Blenheim et de Boyd Robinson sont ouvertes.

Nouveaux procès.

L'Etat ex rel. B. Onorato contre le Recorder des hypothèques pour obtenir l'annulation d'une inscription.

Jean Mule contre Mme S. P. Rueeh, femme de J. N. McConnell, pour $800.

Julina H. Pease contre la New Orleans Seamen's Friend Society.—Annulation d'Hypothèque sur la Chapelle de la rue de l'Esplanade.

Mme Veuve Eliza Schuppert contre Paul Capdeville.—Procès pour une police d'assurance de $10.000 sur la vie au nom du Dr. Moritz Schuppert.

Le Collège de l'Immaculée Conception.—Les élèves de ce Collège, dont la fondation date de 1847, ont pris vacance, hier, au Grand Opéra House, dont la salle s'est trouvée trop exiguë pour contenir l'affluence de parents et amis qui s'y étaient rendus bien avant midi, saichant les agréables heures qui les y attendaient.

Beaucoup de personnes se sont tenues debout du début à la fin de la fête ; c'est dire quel intérêt elles y ont pris.

Devant cette assistance dont les dames composaient la majeure et la plus charmante partie, les élèves qui se sont distingués dans le cours de l'année scolaire ont été doublement fiers de leur succès. Les applaudissements ne leur ont point été ménagés et certes ils étaient bien mérités.

Que d'enfants, de jeunes gens ont ressenti pendant ces quelques heures un bonheur préparé de longue main et impatiemment attendu, que de parents dont la juste fierté a été satisfaite.

Ceux des élèves qui ont quitté définitivement l'institution ont emporté de cette fin d'année un ineffaçable souvenir; ceux plus jeunes, qui sont destinés à y rentrer au mois d'octobre prochain y puiseront les éléments d'émulation qui après quelque temps de vacances leur feront d'abord désirer le retour de l'année scolaire et augmenteront en eux cette ardeur au travail qui leur a valu déjà de se distinguer parmi leurs camarades moins heureux, pour qui cette fête sera aussi un salutaire exemple.

La fête a commencé à midi ; l'orchestre a exécuté une ouverture de Boetger et le rideau n'est levé sur le 1er tableau de *Damon et Pythias*, drame en trois tableaux comprenant chacun deux parties.

1er Tableau.

1re Partie—Le Glas de la Délivrance.
2me Partie—La Menace du Tyran.

2me Tableau.

1re Partie—Le Gage d'Amitié.
2me Partie—Vengeance et Sacrifice.

3me Tableau.

1re Partie—Le Trône d'un Patriote.
2me Partie—Vie et Liberté.

La distribution des rôles était comme suit :

Damon.....Judson Crane
Pythias.....Henry Maleney
Oreste, père de Pythias..Nicholas Burke
Denys, Tyran de Syracuse.....
.....Alphonse Maureau
Hermios, fils de Damon...Giunio Scopla
Philistius.....Adolphe Rocquet
Damoclès.....Henry Ogden
Proclès.....William Leppert
Lucullus, un affranchi....Charles Byrne
Pythias.....W. Hogan

Sénateurs, gardes, etc.

Entre chacun des tableaux l'orchestre a exécuté successivement :

Bouquet de Mélodies.....Clowder
Chimes of Normandy.....Planquette
Le Cœur et la Main.....Lacocq
Grande Marche.....Souba

Le discours d'adieu a été très heureusement composé et débité d'une façon charmante par M. Nicholas Burke.

Les diplômes ont été ensuite décernés, puis les prix et médailles au milieu des ovations des assistants qui se sont dispersés pendant que l'orchestre exécutait la "Marche de Tanhauser", de Wagner.

Voici la liste des noms des élèves qui se sont distingués :

—Gradués—

Diplôme de Bachelier ès-Philosophe : John B. Fisher, A M. L. L. B.

Diplôme de Maître ès Arts : Emile J. Bayle, A B., Félix J. Puig, A B., Hughes, J. Lavergne, A B., Joseph Bayle, A B., Paul S. Reiss, A B., Ulysse Marinoni, A B.

Diplôme de Bachelier ès-Arts : Charles H. Rivet, Ph. M., Judson J. Crane, Charles A. Hartwell, Alphonse L. Maureau, Victor L. Wagan, Nicholas J. Burke, Louis Hanemann, Henry H. Maloney, George J. Pleasants, Emile A. Reinerth.

Bachelier ès-sciences.—Alexander J, Darrieux, Ernest A. Robin, John J. Darrieu, Louis L. Perkins.

Ont obtenu des médailles d'or.—Alphonse L. Moreau, Philosophie Morale ; Ernest A. Robin, Sciences Naturelles.

William Leppert, Alphonse S. Roquet, ont obtenu essai en langue Anglaise.

Charles Bonjemier, meilleur examen (langue Française).

—Mentions Honorables—

Philosophie morale—Charles Hartwell, Judson Crane, et Louis Hanemann.

Sciences naturelles— Judson Crane, Alphonse Maureau et Alexandre Darrieu.

Essai en langue Anglaise—Warren Crone, Alfred Flemming et James Chalaron.

Essai en langue française—Victor L. Wagan, Aud. W. Souley et Alf. H. Flemming.

Exercice langue française—Charles Ferrier, Raoul Sere et Gaston Délery.

Accessits—Nicholas Burke, Judson Crane, Alph. Moreau, Geo. Pleasants, Ed. Ferrandon, Willie Hogan, James Chalaron, Warren Crane, Robt. Maloney, Henry Ogden, Henry Poché, Oscar Poché, Lucien Rivet, Alcide Boisblanc, Léopold Burthe, Edgar Chalaron, Leroy Collot, Théophile Duggan, Charles Ferrier, Emile Janvier, Arthur Landry, Edouard Marchesseaux, Louis Boisblanc, Edouard Rightor, Sidney Coutet, Hubert Semmes, Frank Dunbar, Henry Sere, Robt Flannery, Raoul Sere, St. Denis Villeré, Geo. Michel, Albert Caire, Gustave de Mouisbert, Emile Fortier, George Pilié, Charles Bonnecher, Gaston Délery, Edwin De Verges, Alcée Gelpi, Jules Mazerat, Charles Venus, Olivier de la Croix, Arthur Baldasano, Adolphe Comeau, Gilbert Vincent, Albert de Montluzin, Lucien Voorhies, Albert Perry, Albert Hopkins, Towles Le Sassier, Geo. Ferry, Geo. Gagnet, Robt Moran, Numa Rousel, Charles de la Croix, Narcisse Thieberge, Ferdinand Cambon, Thomas Soyton, etc.

Nous n'avons cité que quelques noms au hasard ; la liste entière serait trop longue à publier.

Le Collège de l'Immaculée Conception est un des plus anciens de la Louisiane ; fondé en 1847, il a aujourd'hui 39 ans d'existence et compte parmi les maisons d'enseignement les plus en renom.

Il est honoré de la confiance des meilleures familles de la Louisiane, confiance qu'il justifie du reste par les nombreux succès qui marquent chaque jun d'année.

Les officiers sont le T. R. Père P. W. Butler, président ; Rév. W. J. Kennedy, vice-président ; Rév. J. Downer, secrétaire et professeur d'anglais ; Rév. A. Arque, trésorier et professeur de français ; Rév. F. Gantrelet, aumônier.

Le comité de réception qui s'est acquitté de sa tâche avec une grâce parfaite et une exquise politesse se composait de MM : John B. Fisher, Emile J. Bayle, Felix J. Puig, Hugues J. Lavergne, Joseph Bayle, Paul L. Reiss, Ulysse Marinoni, Louis Poché, Charles Rivet.

Taxes.—Perception des taxes pour la journée de vendredi, $21,795.02.

Pavage.—Le commissaire Fitzpatrick a adressé, hier matin, au président de la Carrollton R. R. Co, M. Hernandez, pour l'informer d'avoir à réparer le milieu de la voie ferrée de la rue Baronne entre Canal et le Rond Point Tivoli.

La rue Prytanée.—En ce qui concerne la rue Prytanée qui après la moindre averse, se trouve submergée le commissaire Fitzpatrick a adressé au colonel Walker, président de la N. O. City & Lake R. R. Co., une communication par laquelle il lui demande de faire procéder immédiatement à la reconstruction des égouts sous la voie, principalement à l'intersection des rues Général Taylor et Peniston.

Incendie.—Hier matin, à 3 heures 45, le feu a endommagé pour $10 le No 29 de la rue Bourbon, occupé par Mme Louis Rapho. Alarme à la boite 143.

Pétitions.—Une pétition a été adressée au Maire pour obtenir la fermeture d'une maison de jeu tenue et fréquentée par des nègres, rue St Joseph No 230.

Cette maison est fréquentée par des nègres qui, par leurs cris, leurs chants, leurs discussions, provoquent tous les jours jusqu'à des heures avancées, un désordre qui empêche les voisins de dormir.

—Une autre pétition qui, avec la précédente, a été référée au commissaire de police, a été adressée au maire par des citoyens qui habitent la voisinage des rues Clinton et Deuxième, à Carrollton, pour obtenir que l'on oblige à changer de quartier une certaine femme du nom de Marie Green, qui pratique le culte vaudou avec les nègres du voisinage.

Taxe sur les chiens.—Le Comité de salubrité publique a tenu, hier, un meeting au cours duquel a été rédigé un rapport relatif à l'établissement d'une taxe de $2 et $2.50 sur les chiens. Ce rapport sera prochainement présenté au Conseil.

Riz nouveau. — On a reçu, hier matin, au Produce Exchange, un échantillon du riz de la nouvelle récolte, qui consiste en 18 sacs, consignés à MM. Ernst & Cie. Ce riz a été récolté dans la paroisse St. Charles, sur la plantation Rose, appartenant à M. E. Louque. Il a été vendu aux enchères à une heure.

Le premier échantillon de riz n'avait été reçu, l'an dernier, que le 7 août.

L'échantillon qui nous occupe a été classé comme beau et vendu à M. E. Marchesseau à $ 3 3/4 cents la livre.

Celui de l'an dernier avait été vendu 11 1/4 cents.

Pelican Homestead Association.—A la dernière séance du Bureau de Direction de cette Association, 21 juillet, il a été décidé d'offrir pour le 28 juillet prochain, à 8 heures P. M., un nouveau prêt de $1000, qui sera contracté au bureau de l'Association, rue Carondelet, 164.

La série C s'ouvrira sous peu.

Le comité d'auditeurs a été dernièrement comme suit : MM. R. G. Abramovich, E. W. Richards et Charles Heyot, toutes personnes compétentes et avantageusement connues.

Levées.—L'inspecteur des levées, C. Uncas Lewis, dans son rapport au Commissaire Fitzpatrick déclare que les récentes pluies ont beaucoup endommagé les levées du 5me district, à la limite d'Alger et de McDonoughville, la levée a glissé sur une longueur de 6 pieds et devra être reconstruite entièrement à cet endroit si on néglige plus longtemps de la réparer.

Les levées Willete et Weberle ont été dégradées sur une longueur de 30 pieds. La levée Pace s'est affaissée sur une longueur de 20 pieds.

Un nouveau système d'écaillage pour le riz.—Il y a cinq ou six ans, la Louisiane comptait à peine comme productrice de riz, et la Nouvelle-Orléans figurait au quatrième ou cinquième rang comme marché de cette denrée. Aujourd'hui, nous en sommes les premiers producteurs et le premier marché, dans le nouveau monde. Nous avons laissé bien loin derrière nous la Caroline du Sud qui tenait, depuis longtemps, le trône de colonne. Nous en sommes arrivés, en 1885-86 à avoir récolté de 1,100,000 sacs de riz en paille. On sait que le sac se compose de 180 à 200 livres de riz brut —ce qui élève le chiffre du rendement de l'an dernier, au chiffre énorme de 220, 000,000 de livres.

Tout ce qui concerne cette branche si importante de l'industrie agricole nous intéresse donc au premier chef, et notre devoir est de favoriser toute amélioration, soit dans la production du grain, soit dans sa préparation, au point de vue de l'alimentation.

Nous n'avons rien à apprendre à nos lecteurs sur le système employé jusqu'à présent, pour le nettoyage ou l'écalage du riz, le système des piles. Chacun de nous a vu fonctionner nos moulins de la ville et de la campagne. On peut y constater bien des défectuosités. Le mouvement vertical des pilons laisse beaucoup à désirer. Celui de bas en haut est complètement perdu; il n'y a que celui de haut en bas qui produise son effet ; encore n'agit-il que par secousses sur le grain qu'il peut briser, auquel il enlève, par conséquent, une partie de sa valeur.

Y aurait-il moyen d'éviter ce double inconvénient? C'est ce qu'ont cherché les inventeurs de l'appareil dont nous voulons entretenir le lecteur. Il fonctionne, en ce moment, dans le moulin à riz de St-Louis (St. Louis Rice Mill), dirigé par M. Daboval, à l'obligeance de qui nous devons tous les renseignements que nous allons donner à nos lecteurs. Il nous a été importé de Charleston, par M. Von Oven à qui appartient, croyons-nous, le brevet d'invention. Il a été construit à Milwaukee, par la maison Edw. P. Allis. Voici en quoi il consiste.

Un cylindre d'acier, canelé, ayant 18 pouces de diamètre sur 3 pieds de long, tourne dans une auge doublée d'une pierre artificielle rugueuse. Le mouvement imprimé par la vapeur au cylindre, est d'une rapidité vertigineuse—plusieurs centaines de révolutions à la minute. La décharge du riz brut se fait sur le cylindre qui importe le grain dans son mouvement de rotation. Le riz est tout à la fois travaillé par les cannelures qui le secouent doucement et par la pierre rugueuse du fond.

Pour éviter le bris du riz dans le double frottement, un ressort imprime un léger tremblement à la machine.

On conçoit les avantages de ce système : aucun mouvement n'est perdu ; par conséquent, il y a bea